

PUISSANCE TRI+

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES LOIR ET SARTHE

www.sictomls.fr

“ ENTRETIEN AVEC ”



David LAGLEYZE,
Président du Sictom Loir et Sarthe

Comme je l'avais évoqué dans la dernière parution, la fusion des syndicats SICTOM Loir et Sarthe, SISTO, SYCTOM Loire Béconnais et SMITOM Sud Saumurois sera actée le 1^{er} janvier 2022. La mise en place du nouveau comité syndical avec l'élection du Président, du bureau et des délégués aura lieu le 4 janvier.

Le nouveau syndicat, baptisé **les 3RD'Anjou** (Syndicat pour La Réduction, Le Réemploi et le Recyclage de Déchets de l'Anjou) assurera la compétence collecte et traitement sur le périmètre des 3 communautés de communes Anjou Loir et Sarthe, Vallées du Haut-Anjou et Loire Layon Aubance.

Si le siège social reste à Tiercé à la Maison intercommunale, 103 rue Charles Darwin, nous avons souhaité garder de la proximité en maintenant 2 autres pôles à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

Ce regroupement nous permettra d'écrire une nouvelle page, tout en gardant nos fondamentaux : le meilleur service, au meilleur coût pour préserver notre environnement. Ce nouveau syndicat sera ainsi en mesure de relever des défis environnementaux et des projets d'envergure. Parmi eux, la généralisation du tri à la source des biodéchets avec l'accélération du déploiement des composteurs partagés sur notre territoire ou l'harmonisation des pratiques de collecte et de traitement.

Les services du SICTOM se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Des changements en 2022



Calendrier 2022

Vous découvrirez sur ce calendrier votre nouveau jour de collecte.

Tous les usagers concernés par le changement recevront un courrier dans leur boîte aux lettres courant décembre. Vous pourrez également retrouver le détail des nouveaux jours de collecte sur le site du SICTOM : www.sictomls.fr

La facturation

La comptabilisation des levées de votre conteneur ordures ménagères et de vos entrées en déchèterie se fera à partir de 2022 **sur l'année civile** et non plus au semestre comme c'était le cas jusqu'ici. Aussi, votre forfait vous donnera droit à :

- **12 levées par an** du conteneur ordures ménagères.
- **18 entrées en déchèterie par an** (entrée supplémentaire facturée 5 €).
- **Votre facture de septembre 2022** comprendra le forfait du 1^{er} semestre uniquement.
- **Votre facture de février 2023** comprendra le forfait du 2^e semestre + les levées et les entrées supplémentaires éventuelles de 2022.

NB : La facture du second semestre 2021 vous sera adressée en février 2022.

Masques jetables : aux ordures ménagères !



Si nos résultats en matière de tri sont bons comparés à la moyenne nationale, nous pouvons encore faire mieux. En effet, nos agents constatent encore de trop nombreuses erreurs de tri dans le conteneur jaune : 12 % de ce qui y est collecté repart à l'usine de valorisation énergétique. Parmi elles : textiles, ordures ménagères, bouteilles en verre, chaussures, mais aussi masques jetables.

Ces erreurs impactent en effet fortement la productivité et la qualité de tri, et augmentent aussi les coûts de traitement... D'où l'importance de bien trier.

À RETENIR :
déposez les masques jetables dans votre conteneur ordures ménagères !



La collecte et le traitement de vos déchets

Vos déchets sont collectés par différents véhicules de notre prestataire, Brangeon Environnement :



- **2 camions robotisés à bras latéral, bi-compartmentés** pour optimiser les coûts de transport. En un seul passage, ils collectent vos ordures ménagères et vos déchets recyclables.



- **1 camion bi-compartmenté** à chargement arrière pour les rues où la collecte latérale n'est pas possible.



- **1 camion mono-compartmenté** pour collecter les rues étroites.



- **1 mini-benne** pour les zones limitées en tonnage

Les déchets sont ensuite déposés à Tiercé :

- **Au quai de transfert** pour les ordures ménagères
- **Dans le nouveau bâtiment de transfert** pour les déchets recyclables (mise en service en janvier 2022).



La valorisation des ordures ménagères

Elles sont transportées à l'usine de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse

Capacité optimale de

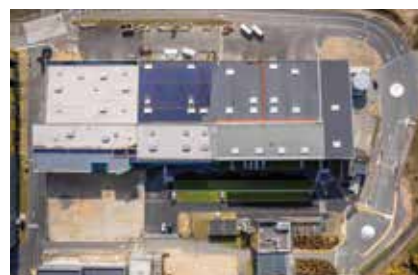
100 000 T/an

60 000 MWh/an

de production énergétique (soit la consommation de la ville de Saumur)

Le nouveau centre de tri Anjou Tri Valor

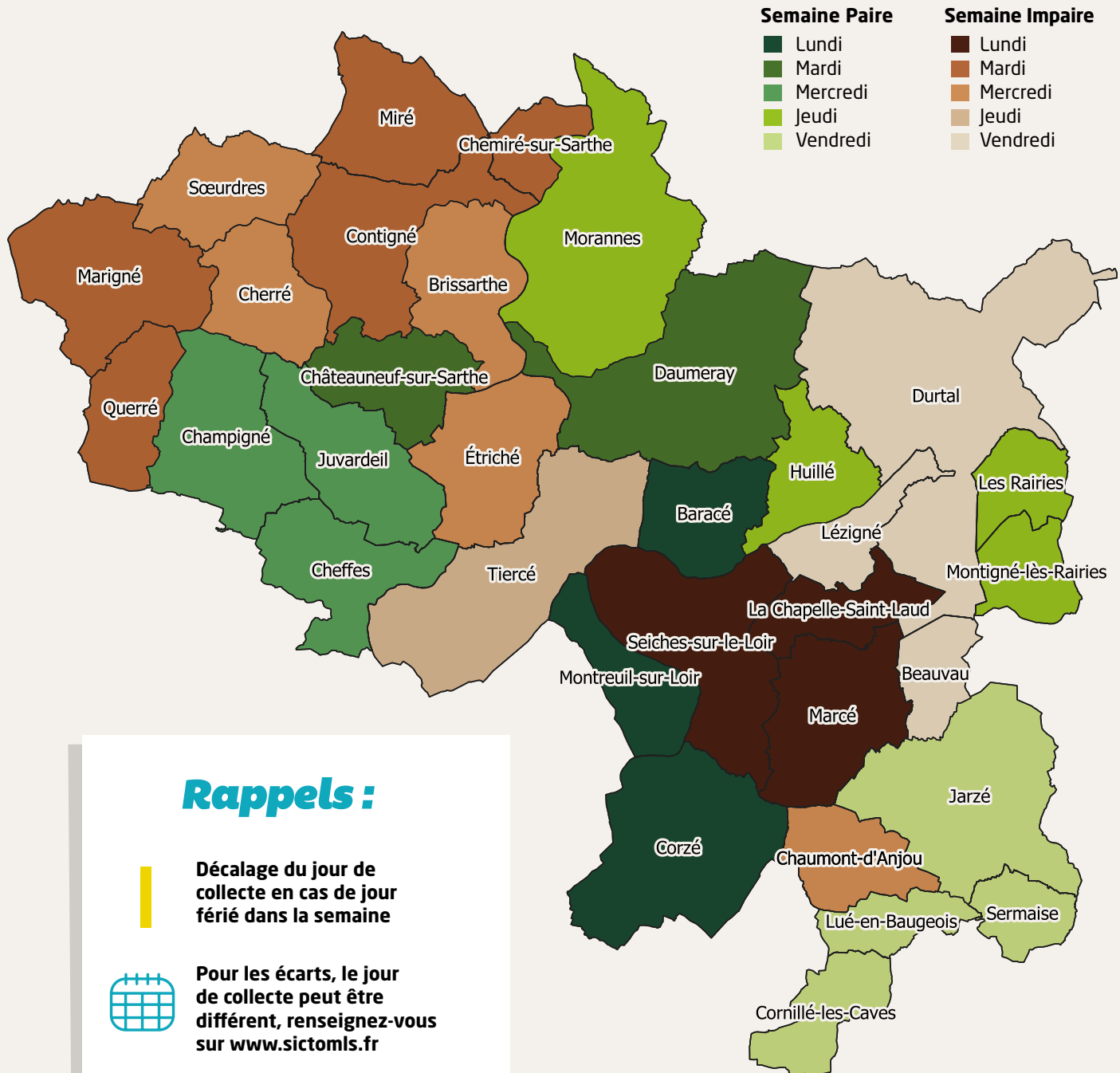
Tous vos déchets recyclables sont désormais triés au nouveau centre de tri, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Cet outil industriel triera environ 30 000 tonnes de déchets chaque année.



NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE 2022

Suite à la fusion des syndicats de déchets sur le territoire des communautés de communes Anjou Loir et Sarthe, Vallées du Haut-Anjou et Loire Layon Aubance, et à l'entrée en vigueur du nouveau marché de collecte le 1^{er} janvier prochain, le prestataire de collecte des déchets réorganise ses tournées.

Zoom sur les changements prévus sur notre territoire.



Rappels :



Décalage du jour de collecte en cas de jour férié dans la semaine



Pour les écarts, le jour de collecte peut être différent, renseignez-vous sur www.sictomis.fr



Pensez à sortir vos conteneurs la veille du jour de collecte, ouverture du couvercle côté rue

Les 3RD'Anjou à votre service!



Horaires de déchèteries, ATTENTION!

Les 24 et 31 décembre, vos déchèteries de Châteauneuf, Durtal, Seiches et Tiercé fermeront exceptionnellement à 16h (au lieu de 18h), en raison des fêtes de fin d'année.



HUÎTRES ET COQUILLAGES, VALORISONS-LES!

Très présents dans les menus des fêtes de fin d'année, les produits de la mer encombrant les conteneurs ordures ménagères, pouvant générer de surcroît de mauvaises odeurs. Une collecte spécifique est donc organisée en déchèterie pour les valoriser. Une fois broyés, ils seront intégrés au compost avant épandage dans les champs.

Du samedi 18 décembre 2021 au samedi 8 janvier 2022, déposez vos huîtres, coquilles Saint-Jacques, coques, bigorneaux et bulots dans la benne dédiée dans les déchèteries de Châteauneuf, Durtal, Seiches et Tiercé.

Attention

Les crustacés, bourriches, rondelles de citron et rince-doigts ne seront pas acceptés!



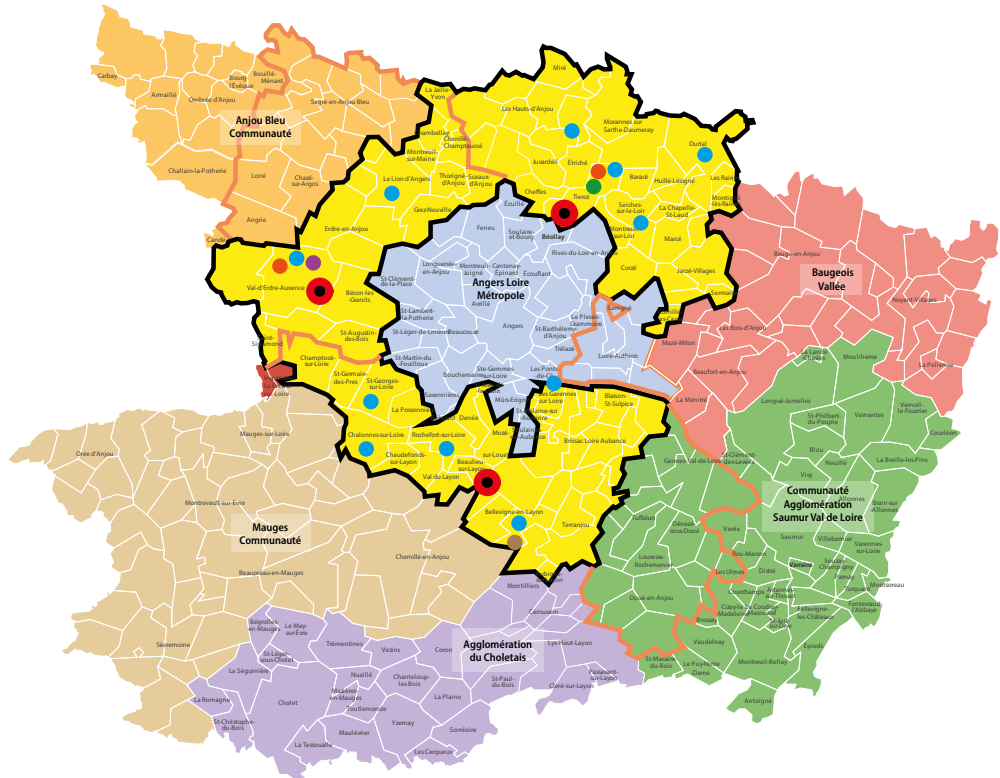
UN NOËL PLUS RESPONSABLE

Pourquoi ne pas finir l'année sur un défi : celui de réduire votre production de déchets durant les fêtes ! Pour cela, il vous suffit d'adopter quelques gestes simples :

- Remplacez les emballages en papier (qui représentent plus de 20 000 tonnes chaque année*) par des emballages en tissu, des caisses en bois ou des sacs réutilisables. *Source : ADEME
- Pensez au réemploi : jouets, vêtements, petits objets... économiques, écologiques et esthétiques, ils feront tout aussi plaisir que des objets neufs, mobilisant de nombreuses matières premières.
- Préférez de la vaisselle et du linge de table réutilisables plutôt que jetables.
- Optez pour une déco végétale ou faite maison : branches, pommes de pin, photophores réalisés avec des pots en verres... Laissez parler votre imagination!

La création des 3RD'Anjou (Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets de l'Anjou) signifie aussi la mise en commun des équipements des 3 syndicats de déchets implantés sur les communautés de communes Anjou Loir et Sarthe (27 800 habitants - 17 communes), Loire Layon Aubance (56 400 habitants - 19 communes) et Vallées du Haut Anjou (36 200 habitants - 16 communes).

Découvrez en un clin d'œil les chiffres clés de votre nouveau service déchets.



- Pôles de Proximité
- Déchèteries
- Quais de transfert
- ISDND : centre d'enfouissement
- Bases logistiques de collecte
- Écocyclerie

SERVICE ET ÉQUIPEMENTS

- 40 collaborateurs
- 3 pôles
- 11 déchèteries
- 2 quais de transfert
- 2 bases logistiques de collecte
- 1 installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

TERRITOIRE

- 30 élus
- 121 000 habitants
- 3 communautés de communes
- 52 communes
- 1 710 km²

CONTACT
(à compter du 2 janvier)

103 rue Charles Darwin, 49125 TIERCÉ
02 41 59 61 73
contact@3rdanjou.fr

Retrouvez-nous sur
www.3rdanjou.fr

PUISSANCE TRI⁺

N° 9 • DÉCEMBRE 2021
LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES LOIR ET SARTHE - www.sictomls.fr - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DAVID LAGLEYZE - RÉDACTION & RÉALISATION : AGENCE LINER COMMUNICATION - IMPRESSION 16 500 EXEMPLAIRES. CETTE LETTRE EST IMPRIMÉE SUR PAPIER 100 % RECYCLÉ - SICTOM LOIR ET SARTHE - 103 RUE CHARLES DARWIN, 49125 TIERCE - 02 41 37 56 89